

Avis aux étudiants de 2èmes années

Il est porté à la connaissance des étudiants de 2èmes années que le dernier délai de demande de réclamation (relecture de la note) est le 08 juin 2023.

<u>NB</u>: Toutes les copies numériques des différentes épreuves ont été envoyées par e-mail.

La directrice

Sabah Mhedhebi Bouguerra